

La Gazette de Cravent

www.mairiedecravent.fr

Le Mot du Maire

« Madame, Monsieur, Chers Craventais, je suis heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal.

Nous continuons à œuvrer pour que cette gazette puisse être l'expression de nos forces vives, celles de nos associations et de l'action communale.

Dans ce numéro les Associations pourront partager avec les Craventais sur l'année écoulée.



Malgré les diminutions des dotations puis la suppression de la taxe d'habitation versée aux communes, s'est ajoutée cette année les restrictions budgétaires du Département des Yvelines, partenaire incontournable des communes rurales qui subit la crise du marché de l'immobilier impactant les ressources sur les droits de mutation.

Les restrictions annoncées se ressentiront dans nos prochains investissements mais nous mettrons tout en œuvre pour assurer la bonne gestion des travaux et projets à venir. Cela fait maintenant 4 ans que la commune a soldé ses emprunts. »

Le Maire, Jacky JOUBERT

AMENAGEMENT DE NOTRE VILLAGE - TRAVAUX

Pour renforcer la sécurité routière rue André MOJARD, nous avons fait installer des chicanes du N°1 au N°19, ce qui a entraîné un ralentissement considérable de la circulation et une diminution de la fréquentation des poids lourds.

Les travaux d'enfouissement des réseaux dans cette même rue (du N°33 au N°19) nous permettent de poursuivre l'amélioration de notre village et de commencer une nouvelle phase au hameau du VAL COMTAT (chemin de la Tuilerie) en 2025,

Cette décision a été prise en raison de l'état dégradé des câbles électriques et des nombreuses interruptions de courant. Les travaux permettront, par la même occasion, au syndicat des eaux (SEPE), d'analyser le réseau et, le cas échéant, de procéder à des modifications de compteur.

D'autres travaux, moins importants, sont également prévus, tels que l'agrandissement du portail du cimetière. En effet l'entrée actuelle ne permet pas aux véhicules de terrassement d'y entrer pour effectuer les aménagements nécessaires.

Les rus seront aussi curés. En effet, le dérèglement climatique génère de l'hygrométrie de plus en plus importante.

Un nouvel abri bus sera installé à la croix situé à côté du terrain de boules, face à celui existant, là encore afin d'améliorer la sécurité des enfants. Cet abri sera entièrement réalisé et financé par BUEIL.COM.



LES ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE

Développement durable

Dans le cadre du développement durable de la commune, Cravent s'est toujours évertuée, et ce depuis de nombreuses années maintenant, à travailler dans le but de faire des économies d'énergie et donc à améliorer son empreinte carbone. C'est pourquoi, nous avons fait installer des pompes à chaleur dans l'intégralité des bâtiments communaux. L'éclairage public ainsi que ceux des bâtiments sont équipés d'ampoules LED.

Nous avons amélioré l'isolation du bureau de la secrétaire de Mairie, 3 portes et une fenêtre ont été changés (côté cour de l'école) et le plafond rabaisé dans le but de réduire les frais de chauffage.

Nous avons le projet de prévoir la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école (côté salle de musique) et sur la salle des fêtes. Ces panneaux seront posés aux endroits les mieux exposés et les moins visibles possible.

La commune est très impliquée dans le domaine du développement durable et c'est pourquoi, nous vous avons fait parvenir un mail en date du 07/10 vous invitant à vous rendre en Mairie (ou envoyer un mail) afin de donner votre avis et nous communiquer vos propositions sur le sujet, un carnet était mis à votre disposition aux heures de permanence de la mairie. Vous aviez jusqu'au 24 Octobre mais malheureusement nous n'avons pas eu de retour. C'est pourquoi la réunion publique du vendredi 25 octobre, n'a pas été concluante. Le projet ZAER (zones d'accélération de la production d'énergie renouvelables) est donc pour le moment en stand by.

Réduction de nos déchets

La CCPIF propose aux craventais, l'achat de composteurs à tarif préférentiel et pour en faire la demande vous pouvez vous rendre sur son site via le formulaire ci-dessous
<https://www.ccpif.fr/formulaire-demande-de-composteur/>

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler vos déchets verts dans votre jardin, et nous vous rappelons qu'une collecte est effectuée tous les Lundi à partir du mois d'Avril et ce jusqu'à fin Novembre.

Nous vous demandons de bien vouloir réduire vos grosses branches et de mettre vos déchets dans des contenants adéquats afin de faciliter leur ramassage.

Concernant le tri sélectif, un calendrier, reprenant les dates et types de collecte, vous a été remis en début d'année dans vos boîtes aux lettres. Vous avez la possibilité d'en retirer un exemplaire en Mairie ou sur le site de la CCPIF.

Selon l'étude sur le tri sélectif, les déchets des craventais mettent en évidence de nombreuses négligences, ce qui réduit le recyclage et donc néfaste pour notre planète.

La CCPIF envisage de fournir de nouveaux conteneurs dans les mois à venir.



Un peu de culture et de loisirs

Nous allons aménager chacun des abribus avec des boîtes à Livres. Vous pourrez y déposer ou emprunter des romans, magazines, livres pour enfants etc.... Ces boîtes seront équipées par une vitre en plexiglas afin que les livres soient protégés de l'humidité.

Chacun des abris en sera équipé afin de satisfaire le plus grand nombre d'entre nous (celui de Longuemare, de la croix, de l'église et du Val Comtat) et permettra une meilleure répartition des donations.



LE MOT DE L'ECOLE

Quoi de neuf chez les Craventuriers... ? Nos élèves ont retrouvé, avec joie, le chemin de leur école. Les CM2 nous ont quittés pour rejoindre le collège et de nouveaux élèves, venus de l'école voisine, nous ont rejoints.

Ils ont retrouvé les enseignants, mais aussi Sandra, AESH, Monique, Nadine et Sylvie à l'entretien et à la cantine. Sans oublier, les gerbilles Neige et Noisette ainsi que Pan le cochon d'Inde et les phasmes.

Cette année l'effectif total est de 38 élèves.

La répartition est la suivante :

- Ce2-Cm1 (14 + 4) dans la classe de Véronique Couchouron (19^{ème} année à Cravent)
- Cm1-Cm2 (4+ 16) dans la classe du directeur, Stéphane d'Hervé (20^{ème} année à Cravent)

Les enseignants ont planifié un certain nombre de projets éducatifs, notamment avec des partenaires :

- Plantations avec la FICIF
- Cycle « énergies » avec la CCPIF pour les Cm1 et Cm2
- Sortie prévue à la mer, les plages du débarquement, le mémorial de Caen,
- Visite du Louvre
- Projet autour de quelques œuvres majeures du Louvre
- Des actions avec l'association « la même tribu », très engagée dans la vie de l'école.

Kermesse et spectacle de fin d'année le 14 juin 2025.

 *École de Cravent*
25, rue André Mojard
78270 Cravent
01 34 76 16 59



FRELONS ASIATIQUES

Depuis 2019 la destruction des nids de frelons asiatiques est prise en charge intégralement par la Mairie.

Merci de nous contacter aux heures de permanence.



Comme chaque année la Mairie accorde une subvention aux étudiants inscrits à l'université. Les demandes sont à déposer dès maintenant et jusqu'au 28 février 2025 (justificatif de scolarité 2024/2025, RIB, justificatif de domicile)

Mise en place du refus de collecte pour erreur de tri



Bien trier ses déchets permet de mieux les valoriser

En cas d'erreur de tri type sacs poubelles ou objets, votre bac EMR ne sera pas collecté.



 Votre bac n'a pas été collecté en raison de trop nombreuses erreurs de tri.



Votre bac EMR contenait les erreurs suivantes :

<input type="checkbox"/> verres	<input type="checkbox"/> sacs noirs et/ou transparents (ordures ménagères ou tri)
<input type="checkbox"/> gros polystyrènes	<input type="checkbox"/> textiles (vêtements, chaussures, petite maroquinerie)
<input type="checkbox"/> objets en plastique	<input type="checkbox"/> autre
<input type="checkbox"/> encombrants	

Ne laissez jamais un sac contenant uniquement des emballages lors de la prochaine collecte.

Dir. des Déchets CCPIF
01 30 90 14 72
www.ccpif.fr



Une étiquette sera collée sur les bacs indiquant l'erreur de tri.

Pour éviter les erreurs :

mémo et guide de tri

disponibles sur

www.ccpif.fr



Engageons-nous pour la planète !

ATELIER BUDGET

Chaque année comptable, depuis l'exercice 2021, à la fin de l'élaboration du budget primitif (B. P.) et à l'édition du compte administratif (C. A.) nous fournissons, à l'ensemble des conseillers municipaux de Cravent, ces pièces comptables afin qu'ils puissent les étudier avant leurs approbations et leurs votes en conseil municipal.

En effet, il m'a semblé en tant qu'adjointe aux finances que ces pièces comptables sont nécessaires d'une part à la compréhension et d'autre part à la démarche de transparence qui me tient à cœur. D'ailleurs c'est devenu obligatoire.

De même je demande au comptable public de Mantes la Jolie de venir en mairie pour validation de notre travail, en amont de ce même conseil municipal.

Ça y est, j'ai perdu certains d'entre vous...

Je plaisante néanmoins c'est donc dans cet esprit que je vous propose des rendez-vous pour répondre à d'éventuelles questions que vous pourriez vous poser tant sur l'élaboration du budget que dans sa réalisation.

La législation vous permet d'ores et déjà de venir consulter en mairie le B. P. et le C. A., j'espère améliorer ce droit en me mettant à votre disposition les mardis soir, sur rendez-vous aux horaires de permanences.

Je souhaite que ces rendez-vous soient individuels pour optimiser au maximum nos échanges.

Le but recherché est d'offrir aux Craventais l'occasion de questionner, de commenter, mais aussi de mieux appréhender nos obligations en termes de finances publiques, avec leurs spécificités au travers de normes comptables en constantes évolutions.

Nous aborderons nos objectifs à atteindre en matière de projets tout en gardant un garde-fou pour se préserver ou pouvoir réagir face à d'éventuelles conséquences dues soit au changement climatique, ou à l'instabilité géopolitique, ou encore au tissu économique de Cravent qui s'est délité, ou aux subventions départementales désormais plus hypothétiques du fait de la crise de l'immobilier, la situation politique française inédite, ou la diminution des dotations, ou que sais-je encore ? L'actualité regorge de surprises !

Serais-je suffisamment pédagogue, ? Le thème sera-t-il suffisamment ludique ?

Nous ne le saurons qu'en essayant, vous comme moi ! Venez me voir nombreux.

Bien cordialement,

Catherine Estivalet
Adjoint aux finances

COMMEMORATION



La cérémonie du 11 novembre, 106ème du nom de la commémoration de l'armistice de la victoire en 1918 s'est déroulée au pied du monument aux morts.

Comme à chaque cérémonie les élèves de l'école des Craventuriers et les collégiens nous ont fait part du devoir de mémoire et ont chanté la Marseillaise accompagnés au saxophone par un parent d'élève.



INFOS UTILES



Le recensement militaire est obligatoire pour tous les jeunes à partir de 16 ans. Rendez vous en Mairie munie d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Pour les nouveaux Craventais, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales.

Inscription en ligne sur service-public.fr. Se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité en cours de validité.

Pour effectuer une demande ou un renouvellement de carte d'identité ou de Passeport vous pouvez prendre rendez vous dans n'importe quelle mairie équipée d'une station d'enregistrement des empreintes digitales. La Mairie de Cravent et celles des autres petites Communes rurales n'étant pas pourvues du matériel nécessaire, vous pouvez contacter Bonnières sur Seine ou Rosny sur Seine

NOS TARIFS

- Location salle des fêtes : 350 € du vendredi après midi au dimanche soir 18h —une caution de 700 € est demandée
- Concessions cimetière/colombarium : 200 €
- Repas cantine : 4,40 €
- Garderie du matin : 1,50 €
- Garderie du soir : 3,50 €

SAVOIR VIVRE



NUISANCES SONORES

D'après l'arrêté préfectoral n°2012346-0003 du 12 décembre 2012 les bruits sont autorisés les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H30, le samedi de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00, le dimanche et jours fériés de 10H00 à 12H00.

BRULAGE DECHETS VERTS

D'après l'arrêté préfectoral n°2011/419 du 16 mai 2011 il est strictement interdit de brûler les déchets verts dans le département des Yvelines - une dérogation existe pour les déchets végétaux issus de l'agriculture ou travaux sylvicoles.

ENTRETIEN DES HAIES

Les propriétaires et locataires de terrain sur lesquels se trouvent des haies sont responsables de leurs entretiens. Il a été constaté qu'il y avait un laissé aller d'entretien rendant dangereuse la circulation des piétons et des véhicules. De ce fait la Mairie contactera les personnes concernées par courrier simple, en cas d'inaction un courrier recommandé avec accusé de réception leur sera envoyé, enfin si la situation ne s'améliore toujours pas, le taillage des haies sera fait par une entreprise à la charge des personnes concernées.



POUR QUE LE CHIEN RESTE L'AMI DE L'HOMME



Ne laissez jamais divaguer vos animaux de compagnie dans le village. Ils peuvent avoir des attitudes agressives, effrayer les promeneurs et provoquer un accident dont vous serez tenus totalement responsables (Art L— de l'ordonnance du 05/10/2006). Lors de vos promenades en agglomération, votre chien doit être tenu en laisse, surtout s'il présente un danger potentiel pour les personnes. En l'absence de leurs maîtres, certains chiens aboient de manière continue dans la journée, et parfois la nuit. Merci de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour préserver les oreilles et le repos des voisins.



Le recensement démarre le 16 janvier !

Si vous êtes recensé(e) cette année, vous serez prévenu(e) par votre mairie.



France Services vous facilite les relations à l'administration.

Je souhaite me familiariser avec les démarches administratives sur internet

Je suis un peu perdu, comment pouvez-vous m'aider ?

Je n'oublie pas mes identifiants et mes mots de passe pour me connecter !

Venez nous voir, nous allons vous accompagner dans vos démarches !

Notre accueil



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

ADRESSE

13, avenue Victor Hugo
78270 Bonnières-sur-Seine



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi
8h30-12h00 / 13h30-17h00
Vendredi
8h30-15h00

NOUS CONTACTER

01 30 93 51 26
franceservices@ccpif.fr
www.ccpif.fr



Emploi

Retraite

Logement

État Civil

Justice

Impôts

Assurance
Maladie

Santé

Famille



**On vous accueille !
PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

LA COMMUNICATION A CRAVENT



Suivez l'actualité et les alertes de la Commune avec l'application gratuite PanneauPocket et le site internet de la Mairie www.mairiedecravent.fr

Nous recensons également les adresses mails des Craventais pour transmettre rapidement les informations urgentes



DATES A RETENIR

- Cérémonies des vœux : le samedi 18 janvier 2025
- Journée découverte du complexe de la CCPIF : le samedi 05 avril 2025

ETAT CIVIL (septembre 2023 à novembre 2024)

Félicitations aux heureux parents

6 naissances dont 1 autorisée à être publiée dans la presse : Alexya SEMIAO née le 27/06/2024



Nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

Semiao & Tanezie le 09/09/2023

Bocquet & Pommier le 18/11/2023

Attou & Semirat Bagnères le 09/11/2024

Nous déplorons la disparition de nos chers Craventais

Claude SEJOURNE

Alain MERLIER

Antoine TANEZIE

Georgette MALISZEWSKI

Gérard VANHESPEN

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Alain MERLIER. Nous regrettons sa gentillesse, sa disponibilité. C'était une personne investie dans la vie de la Commune de CRAVENT notamment par son implication au comité des fêtes pendant de longues années, il faisait également parti de la chorale de LOMMOYE

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE CRAVENT

25 rue André MOJARD 78270 CRAVENT

Tel: 01.34.76.11.69

Mail: secretariat@mairie-cravent.fr

Horaires d'ouverture: mardi et vendredi de 16H à 18H30

CCPIF

2 rue du Clos Prieur 78840 FRENEUSE

Tel: 01.30.93.16.72

Horaires: 8H à 12H et 14H à 16H30 du lundi au vendredi.

Gazette de Cravent n° 240

Directeur de publication: Jacky JOUBERT— Maquette et rédaction: Valérie DUTILLOY, Catherine ESTIVALET, Daniel PARIS, Marlène STERN

Impression et distribution: Mairie de Cravent - Ne pas jeter sur la voie publique



Football club de Cravent 38ème année

Le club de football accueille les jeunes footballeurs garçons et filles dès leur 5 ans.

Pour les plus petits : match ou entraînement le samedi matin.

Pour les catégories supérieures : entraînement le mardi soir de 18h30 à 19h30.

Rencontre le samedi matin ou après-midi.

Les encadrants bénévoles sont les bienvenus.

Le club compte une cinquantaine de licenciés FFF.

Renseignements : footballcravent78@yahoo.com



En Avant La Musique...

Et si on jouait ?

Du piano ? De la batterie ? De la guitare ? De 6 ans à l'envie ou à l'envi, l'association municipale vous propose des cours de musique dispensés par des professionnels.

Les cours se déroulent à l'école, en fin d'après-midi, ou le mercredi.

Les tarifs sont très attractifs et adaptés selon votre commune d'origine.

Pour nous contacter, appelez le 0134761659.

	Adhésion association	Tarif annuel
CRAVENTAIS	20,00 €	360,00 €
CRAVENTAIS ancien	20,00 €	310,00 €
LOMMOYEN	20,00 €	420,00 €
EXTERIEUR	20,00 €	555,00 €
EXTERIEUR ancien	20,00 €	505,00 €

LE COMITE DES FETES

L'année 2024 fut riche en événement.

Nous avons élu en Avril, les nouveaux membres du bureau :

Présidente : Valérie DUTILLOY Vice-présidente : Patricia DELSART
Secrétaire : Jean-Eudes PIERRA Vice-secrétaire : Julie MICHEL
Trésorier : Damien MAHE Vice trésorier : Barbara DURAND

Comme tous les ans, un repas dont les bénéfices sont versés à l'école, a eu lieu le 04/05. Il nous a permis de reverser 300 € aux Craventuriens et cela grâce à vous et nous vous en remercions.

Notre traditionnelle chasse aux œufs pour PAQUES a pu ravir les enfants qui sont repartis chacun avec des chocolats et des friandises.

Le repas du 13 Juillet a réuni 85 personnes, et nous avons pu déguster un porcelet rôti à la broche par "LA FAMILLE TOURNEBROCHE" et provenant de "Les cochons des sablons"

Le 6 Septembre, traditionnellement, a eu lieu notre forum des associations, La chasse, le club Tennis, l'APAC, le club de foot, en avant la musique et des triers de Vaumartin étaient présents à nos côtés et nous les remercions.

Une nouvelle activité a eu aussi beaucoup de succès ce 26 Octobre, avec une cinquantaine d'enfants inscrits, l'atelier Citrouille et son concours, ainsi que celui du meilleur déguisement et de la plus jolie maison décorée. Les habitants de la commune ont été généreux avec les enfants.

Chacun d'eux est reparti avec sa citrouille et quelques petits cadeaux. Au vu de l'engouement de cette activité nous le reproduiront l'année prochaine.

L'activité GYM a toujours autant de succès, les cours se déroulent le Mercredi de 19H30 à 20H30.

J'en profite pour faire un rappel aux personnes inscrites qui n'auraient pas fournis leur formulaire d'inscription et/ou certificat médical, pour qu'elles les remettent à Alexandra SABATIER lors d'un prochain cours.

Les activités à venir pour la saison 2024/2025

Samedi 23 Novembre 2024 :

Pour l'arrivée du Beaujolais Nouveau, nous envisageons cette année un apéritif avec dégustation.

14/15 Décembre 2024 :

Un atelier de confection de décorations de Noël aura lieu et suivi d'une diffusion d'un film et clôturé par un goûter.

Fin Avril - début Mai 2025 :

Visite des hortillonnages et de la ville d'Amiens

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui nous aident à la préparation de ces animations, Adeline, Alexandra, Maximin, Reine, Sonia, Sylvie, et Jacky qui nous prépare tous ces merveilleux repas, ainsi que toutes les personnes qui nous aident ponctuellement.

N'hésitez pas à nous rejoindre nous avons toujours besoin de vous afin de continuer à faire vivre et animé notre joli village.

Toujours dans le respect de l'environnement et dans l'amélioration de notre empreinte carbone, nos communications ne se feront QUE par mail dorénavant, afin d'éviter des impressions sur papiers très coûteuses et polluantes.

Si vous ne recevez pas nos communications, n'hésitez pas à nous communiquer vos coordonnées sur l'adresse => fetesdecravent@gmail.com. Vous pouvez aussi sur cette même adresse nous adresser vos souhaits, idées ou toutes autres informations que vous trouverez utiles pour nous améliorer.

UN GRAND MERCIA VOUS

A.P.A.C.

Association pour la Protection et l'Animation de Cravent
[\(Site Internet : https://apac-cravent.fr/\)](https://apac-cravent.fr/)

L'APAC est une association visant à sauvegarder le caractère rural de Cravent et de ses hameaux.

Depuis plus de 45 ans, notre association veille et encourage les efforts publics ou privés qui vont dans le sens d'une préservation de cet art de vivre à la campagne et qui défendent le patrimoine architectural et environnemental du village. L'APAC a mené et/ou s'est associée à diverses actions qui avaient cet objectif, comme la participation active à la rénovation de l'Église et différentes actions en faveur de la protection de la biodiversité.

Merci à tous ceux qui nous ont rejoint cette année !

Les missions de l'APAC : défendre le cadre de vie du village et son patrimoine.

Environnemental :

- Veille continue sur le projet LNPN
- Soutien d'un projet de mare pédagogique

Historique et artistique :

- Inventorisation, numérisation et valorisation du patrimoine historique et artistique de la commune

Cadre de vie et maintien de la biodiversité :

- Participer à l'embellissement du village (haies paysannes, fleurissement)
- Lutter contre les déchets sauvages et l'utilisation des pesticides
- Soutenir la production locale et les magasins fermiers



LES DESTRIERS DE VAUMARTIN

Inauguration du Centre de Tourisme Équestre Vaumartin : Un nouveau souffle pour l'équitation à Cravent

Cravent, le 7 septembre dernier, a marqué un tournant important pour les passionnés d'équitation et les amoureux de la nature avec l'inauguration tant attendue du Centre de Tourisme Équestre Vaumartin. Cet événement a réuni un large public, désireux de découvrir les nouvelles infrastructures et les activités proposées au sein de ce centre.

Les visiteurs, parmi lesquels de nombreux Craventais, ont pu échanger avec les responsables du centre, visiter les installations modernes et s'informer sur les offres d'initiation et de reprise de l'équitation de loisir. L'accueil chaleureux et les explications équestres organisées pour l'occasion ont su séduire petits et grands, confirmant le rôle que jouera l'écurie dans la vie locale.

Des invités de marque étaient également présents pour célébrer cet événement. Monsieur Alain Pezzali, président de la communauté de communes, et Monsieur Jacky Joubert ont honoré de leur présence cette inauguration, soulignant l'importance de cette structure pour le développement touristique et sportif de la région.

Pour plus d'informations sur les promenades ou les randonnées à cheval, il est possible de contacter Marc, responsable du centre, au 06 07 68 89 69.

